

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE DES ISLES
COMPTE-RENDU - SEANCE DU 28 AVRIL 2008

Nombre conseillers en exercice	:	47	Date de la convocation, de son affichage et de la mention faite au registre	21 avril 2008
Nombre conseillers présents	:	46	Date de l'affichage du procès-verbal	30 avril 2008
dont : conseillers titulaires	:	43		
conseillers suppléants	:	3		

L'an deux mil huit, le vingt-huit avril à vingt heure trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Côte des Isles, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle polyvalente de Saint Lô d'Ourville, sous la présidence de M. Jean Paul GOSSELIN.

Étaient présents : Mmes et M.M. GOSSELIN Jean-Paul, Président, DESPLANQUES Alain, DE LA FOURNIERE Gérard, MELLET Daniel, MABIRE Edouard, LESEIGNEUR Hélène Vice-Présidents, BLONDET Renaud, BOUSSARD Jean-Luc, CANDONI Pierre, LE ROUX Pierre, LESAGE Régine, MENDES Thierry, TOLLEMER Catherine, FEUILLY Emile, LECOEUR Raymond, BROQUET Patrick, DESPREZ Thierry, LANGLOIS Alain, LECOURT Stéphane, SCELLE Gilbert, GIOT Gilbert, CACQUEVEL Brice, LECHEVALIER Alain, POULAIN Jérôme, CHOLOT Guy, FLAMBARD Geneviève, GODEY Laurie, LAIDET Serge, VOISIN René, LEVEEL Henri, VRAC Eugène, LECAILLON Alain, BEAUPERE Nicolas, FERRIER Christian, LOZOUET Roger, FAUVEL Philippe, MELLET Christophe, LECHEVALIER Roger, RABEC Gilles, BOISNEL Jean, MABIRE Caroline, JEANNE Patricia, TARDIF Thierry.

Membres suppléants : M.M. LOUIS DIT GUERIN Christophe (suppléant de OSTEREICH Michel), ALINA David (suppléant de LE VAST Jean-Claude), MARTINE Emmanuel (suppléant de MOUCHEL Fabrice), LEBLOND Jean-Luc (suppléant de BOUSSARD Jean-Luc jusqu'au point n° 5 «commission appel d'offres groupement commandes avec le SyMEL »).

Absents excusés : OESTEREICH Michel, LE VAST Jean-Claude, BONIAKOS Dimitri, MOUCHEL Fabrice.

Secrétaire de séance . M. BEAUPERE Nicolas

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président remercie Monsieur le Maire de Saint Lô d'Ourville pour l'accueil réservé à cette séance. Il interroge les conseillers sur les éventuelles remarques concernant le compte-rendu de la précédente séance.

Aucune remarque n'étant exprimée et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2008.

Compte-rendu des délégations :

Délégations à M. le Président :

1. étude de bassin versant : cabinet Eau Environnement pour un montant de 34 368.26 € TTC
2. marché espaces verts 2008/2009 : pour l'année 2008
 - lot n° 1 - sentiers de randonnées : Astre Environnement - 4 729.34 € TTC
 - lot n° 2 - espaces verts communautaires : Paysage Normand - 16 013.24 € TTC
3. acquisition mobilier siège communauté : société Fiducial (ex-Habert) de Tourlaville pour un montant de 25 642.55 € HT.

1. INFORMATION SUR LA REPARTITION DES DELEGATIONS AUX VICE-PRESIDENTS

- M. Alain DESPLANQUES, 1^{er} Vice-Président, est habilité à intervenir dans toutes les actions relevant du développement économique et touristique
- M. Gérard DE LA FOURNIERE, 2^e Vice-Président, est habilité à intervenir dans toutes les actions relevant de l'aménagement du territoire, urbanisme et travaux
- M. Daniel MELLET, 3^e Vice-Président, est habilité à intervenir dans toutes les actions relevant de la gestion de l'espace rural et du SPANC
- M. Edouard MABIRE, 4^e Vice-Président, est habilité à intervenir dans toutes les actions relevant de la gestion des déchets ménagers
- Mme Hélène LESEIGNEUR, 5^e Vice-Présidente, est habilitée à intervenir dans toutes les actions relevant de la jeunesse et du transport scolaire

2. INDEMNITES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment les articles 97 et 99 concernant le régime indemnitaire des présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu le décret n° 2004-615 du 25 juin 2004 pris en application de la précédente loi,

Vu le barème en vigueur et notamment le tableau des indemnités des Présidents et Vice-Présidents d'EPCI dotés d'une fiscalité propre, sur la tranche de population de 3500 à 9 999 habitants,

M. le Président se retire pour le vote

Sous la présidence de M. Lechevalier, doyen d'âge et après délibération, le Conseil Communautaire unanime décide d'attribuer à M. Jean-Paul Gosselin, Président, une indemnité mensuelle brute égale à 41.25 % de l'indice terminal brut 1015.

Mme et MM. les Vice-Présidents se retirent pour le vote.

Après délibération, le Conseil Communautaire unanime décide d'attribuer à MM. Alain Desplanques, Gérard De La Fournière, Daniel Mellet, Edouard Mabire et Mme Hélène LESEIGNEUR, Vice-Présidents, une indemnité mensuelle brute égale à 11.55 % de l'indice brut terminal 1015.

3. INDEMNITE TRESORIER

Vu les dispositions de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983,

Considérant que le Trésorier Municipal fournit à la collectivité conseils et assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'allouer à M. Dominique Levauffre, trésorier en poste à Barneville-Carteret :

- l'indemnité de conseil, selon le barème fixé à l'article 4 de l'arrêté susvisé,
- l'indemnité de confection de budget.

4. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DES INSTANCES EXTERIEURES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne les représentants de la Communauté de Communes auprès des instances extérieures :

- Syndicat Mixte du Cotentin
 - délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
 - délégué suppléant : Alain DESPLANQUES
- Syndicat Mixte Cotentin Traitement
 - délégué titulaire : Edouard MABIRE
 - délégué titulaire : Pierre CANDONI
 - délégué suppléant : Thierry MENDES
 - délégué suppléant : Daniel MELLETT
- Syndicat Mixte Manche Numérique
 - délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
 - délégué suppléant : Alain LECHEVALIER
- Syndicat Mixte des Espaces Littoraux
 - délégué titulaire : Serge LAIDET
 - délégué suppléant : Alain LECAILLON
- Syndicat Mixte du SCot du Pays du Cotentin
 - délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
 - délégué titulaire : Gérard DE LA FOURNIERE
 - délégué suppléant : Guy CHOLOT
 - délégué suppléant : Jean-Luc BOUSSARD
- Conseil de Développement Pays du Cotentin
 - délégué titulaire : Alain DESPLANQUES
 - délégué suppléant : Daniel MELLETT
- Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)
 - délégué titulaire : Serge LAIDET
 - délégué titulaire : Pierre CANDONI
 - délégué suppléant : Guy CHOLOT
 - délégué suppléant : Pierre LE ROUX
- Comité Départemental d'Action Sociale
 - délégué titulaire : Hélène LESEIGNEUR
 - délégué suppléant : Catherine TOLLEMER
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin : délégué : Patrick BROQUET
- CLIC Ouest Cotentin
 - délégué titulaire : Hélène LESEIGNEUR
 - délégué suppléant : Jean-Paul GOSSELIN
- Conseil d'Administration du Collège :
 - représentant titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
 - représentant suppléant : Hélène LESEIGNEUR

5. MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-22,
 Considérant que le Conseil Communautaire dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de commissions spécialisées qui seront chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Sur proposition de M. Jean-Paul GOSSELIN, Président, est décidé la création des commissions Appel d'Offres, Appel d'Offres du groupement de commandes du lotissement de Le Mesnil, Appel d'Offre du groupement de commande de l'étude valorisation des plages avec le SyMEL. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission d'Appel d'Offres** : Président : Jean-Paul GOSSELIN
 - délégués titulaires :
 - o Alain DESPLANQUES
 - o Gérard DE LA FOURNIERE
 - o Daniel MELLET
 - délégués suppléants :
 - o Jean-Luc BOUSSARD
 - o Gilbert SCALLE
 - o Brice CACQUEVEL

- **Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes du lotissement de le Mesnil** :
 - délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
 - délégué suppléant : Gérard DE LA FOURNIERE

- **Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes de l'étude valorisation des plages avec le SyMEL** :
 - délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
 - délégué suppléant : Alain DESPLANQUES

Sur proposition de M. Jean-Paul GOSSELIN, Président, est décidé la création des commissions Finances, Personnel, Logement. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission Finances** : Jean-Paul GOSSELIN, Renaud BLONDET, Jean-Luc BOUSSARD, Gérard De La FOURNIERE, Alain LECAILLON
- **Commission Personnel** : Jean-Paul GOSSELIN, Alain LECHEVALIER, Hélène LESEIGNEUR, Michel OSTEREICH, Gilbert SCALLE
- **Commission Logement** : Jean-Paul GOSSELIN, Philippe FAUVEL, Geneviève FLAMBARD, Gilbert GIOT, Henry LEVEEL

Sur proposition de M. Alain DESPLANQUES, 1^{er} Vice-Président, est décidé la création des commissions Développement touristique et communication, Développement économique. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission développement touristique et communication** : Alain DESPLANQUES, Dimitri BONIAKOS, Jean-Luc BOUSSARD, Pierre CANDONI, Guy CHOLOT, Thierry DESPREZ, Philippe FAUVEL, Roseline FLEURY, Max GALLET, Serge LAIDET, Alain LAISNE, Alain LECAILLON, Raymond LECOEUR, Stéphane LECOURT, Régine LESAGE, , Henry LEVEEL

Cette commission se répartira en trois groupes de travail : Tourisme, Communication, Moulin de Fierville les Mines.

- **Commission développement économique** : Alain DESPLANQUES, Gérard DE LA FOURNIERE, Daniel MELLET, Renaud BLONDET, Dimitri BONIAKOS, Jean-Luc BOUSSARD, Pierre CANDONI, Geneviève FLAMBARD, Christian GIARD, Jean-Luc LEBLOND, Emmanuel MARTINE, Eugène VRAC

Cette commission se répartira en deux groupes de travail : politique économique et mise en place des zones d'activités

Sur proposition de M. Gérard DE LA FOURNIERE, 2^e Vice-Président, est décidé la création des commissions Urbanisme, Travaux. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission Urbanisme** : Gérard DE LA FOURNIERE, Alain DESPLANQUES, Nicolas BEAUPERE, Patrick BROQUET, Brice CACQUEVEL, Henry LEVEEL, Roger LOZOUET, Christophe MELLET, Thierry TARDIF
- **Commission Travaux** : Gérard DE LA FOURNIERE, Christian FERRIER, Thierry MENDES, Jérôme POULAIN, René VOISIN

Sur proposition de M. Daniel MELLET, 3^e Vice-Président, est décidé la création de la commission Espace Rural. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission Espace Rural** : Daniel MELLET, Nicolas BEAUPERE, Patrick BROQUET, Alain COLLAS-DUGENETEL, Thierry DESPREZ, Laurie GODEY, Hubert GUERIN, Armand HAMEL, Stéphane LAUNEY, Jean-Luc LEBLOND, Raymond LECOEUR, Régine LESAGE, Roger LOZOUET, Jacques MARGUERIE, Hubert PATRIX, Jérôme POULAIN, Lucien RICHARD.

Cette commission se répartira en deux groupes de travail : SPANC et sentiers de randonnées

Sur proposition de M. Edouard MABIRE, 4^e Vice-Président, est décidé la création de la commission Gestion des ordures ménagères. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission Gestion des ordures ménagères** : Edouard MABIRE, Daniel MELLET, Nicolas BEAUPERE, Pierre CANDONI, Geneviève FLAMBARD, Hubert GUERIN, Patricia JEANNE, Alain LANGLOIS, Jean-Claude LE VAST, Alain LECHEVALIER, Raymond LECOEUR, Christophe MELLET, Thierry MENDES, Lucien RICHARD

Cette commission se répartira en deux groupes de travail : organisation du service et redevance

Sur proposition de Mme Hélène LESEIGNEUR, 5^e Vice-Présidente, est décidé la création de la commission Jeunesse. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres suivants :

- **Commission Jeunesse** : Hélène LESEIGNEUR, Brice CACQUEVEL, Michel CANIOT, Philippe FAUVEL, Laurie GODEY, Béatrice HAMEL, Laurence JARDY, Stéphane LAUNEY, René MABIRE, Jacques MARGUERIE, Catherine TOLLEMER, René VOISIN

Cette commission comprendra un groupe de travail : transports scolaires

6. MISE EN PLACE DES COMITES DE PILOTAGE JEUNESSE ET RAM

M. le Président rappelle que la mise en place de ces comités est nécessaire et propose les répartitions suivantes :

Comité de pilotage jeunesse

Institutionnels	Conseiller secteur DDJS - Conseillère CAF Chargée PEL DRAC - Administrateur MSA Conseillère pédagogique Education Nationale Responsable de circonscription Conseiller Général
Elus	Président - Vice-Présidente Jeunesse 2 élus communautaires

Enseignants	1 représentant de chaque établissement scolaire
Parents d'élèves	1 représentant de chaque établissement scolaire
Associations	Prestataires de la collectivité 3 associations sportives 3 associations culturelles
Conseils Jeunes et Enfants	1 représentant CIE + 1 représentant CIJ

Comité de Pilotage RAM

Elus	Président – Vice-Présidente Jeunesse 2 élus communautaires
Institutionnels	Conseillère CAF - Conseillère MSA Médecin PMI - Assistante sociale de secteur - Puéricultrice de secteur

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- décide la mise en place de ces 2 comités de pilotage,
- désigne, Mme Laurie GODEY et M. Philippe FAUVEL en qualité de représentants de la Communauté de la Communauté de Communes.

7. CONTRAT DE TERRITOIRE

M. le Président fait part des axes de développement et des fiches retenus au titre du contrat de territoire déposé en fin d'année au Conseil Général, après délibération du Conseil Communautaire du 13 décembre dernier (*Ces fiches concernent exclusivement les projets de la communauté de Communes ; chaque commune a pu inscrire et délibérer sur ses propres projets*).

. axe 1 – accueil de nouveaux habitants permanents et touristiques

- . schéma intercommunal d'Aménagement du Territoire
- . étude et réalisation de micro-stations d'assainissement collectif
- . définition et création de lotissements (avec les communes)
- . services à la personnes (avec les communes)

. axe 2 – activités économiques

- . extension de la zone d'activités du Pré Bécouffret à Barneville-Carteret
- . création d'une zone d'activités à Portbail
- . création d'une zone d'activités maritimes à Barneville-Carteret

. axe 3 – éducation, formation et égalité des chances

- . amélioration de l'offre globale de formation
- . contrat éducatif local
- . restructuration de l'accueil de loisirs de Barneville

. axe 4 – développement touristique et sportif

- . extension du golf de St Jean de la Rivière
- . pôle nautique de Barneville-Carteret

8. VOTE TAUX TAXE PROFESSIONNELLE DE ZONE 2008

M. le Président rappelle que lors de la séance du 28 février dernier, le Conseil Communautaire a fixé le taux de taxe professionnelle de zone 2008 à 11.44 %. Par courrier du 02 avril 2008, M. le Sous-Préfet a fait savoir que le taux maximum dérogatoire est de 11.41 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer le taux de taxe professionnelle de zone 2008 à 11.41 %.

9. LANCEMENT CONSULTATION ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE

M. le Président fait savoir que le matériel informatique du service administratif doit être mis à niveau, avec l'acquisition d'un nouveau serveur adapté à la mise en réseau de tous les postes informatiques, un PC, un vidéoprojecteur et un écran pour la salle de conseil. La dépense est évaluée à 8 360 € HT (10 000 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. le Président à lancer la consultation pour l'acquisition de matériel informatique destiné au siège, dans le cadre de la procédure adaptée.

10. CONTRAT D'OBJECTIF TOURISTIQUES - DEMANDES DE SUBVENTION

M. le Président présente les plans de financements prévisionnels des projets inscrits au contrat d'objectifs touristiques :

- base nautique de Portbail :

- Estimation HT (<i>y compris honoraires...</i>)	693 000 €
- Conseil Régional – contrat de pôle.....	285 000 €
- Conseil Général – contrat d'objectif	76 250 €
- Autofinancement, emprunt.....	331 750 €

- étude de valorisation des plages :

- Estimation coût de l'étude HT	30 000 €
- Conseil Régional – FACIT	8 000 €
- Conseil Général – contrat d'objectif	6 000 €
- Autofinancement	16 000 €

- extension du golf de St Jean de la Rivière - 1^{ère} phase - hors acquisitions foncières

- estimation HT (<i>y compris honoraires...</i>)	1 758 545 €
- Conseil Régional – contrat de pays 2005	198 214 €
- Conseil Régional – avenant ct pays 2007	536 179 €
- Conseil Général – contrat d'objectif	200 000 €
- Autofinancement, emprunt.....	824 152 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par 43 voix pour et 3 abstentions, décide :

- d'approuver les plans de financement ci-dessus,
- d'autoriser M. le Président à déposer les dossiers de demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Général de la Manche.

11. QUESTIONS DIVERSES

M. le Président informe l'assemblée de la date du prochain Conseil Communautaire fixé au 22 mai prochain à 20 h 30. Il propose que les Conseils Communautaires aient lieu le 4^{ème} jeudi de chaque mois et que les bureaux communautaires soient organisés les mercredis précédent, à partir de 18 heures.

Bureau Communautaire (site annexe de Portbail)	Conseil Communautaire (salle à déterminer)
mercredi 14 mai 2008 - 18 h	jeudi 22 mai 2008 - 20 h 30
Bureau communautaire (siège du Pré Bécouffret)	Conseil Communautaire (siège du Pré Bécouffret)
Mercredi 18 juin 2008 - 18 h	Jeudi 26 juin 2008 - 20 h 30
Mercredi 17 septembre 2008 - 18 h	Jeudi 25 septembre 2008 - 20 h 30
Mercredi 15 octobre 2008 - 18 h	Jeudi 23 octobre 2008 - 20 h 30
Mercredi 19 novembre 2008 - 18 h	Jeudi 27 novembre 2008 - 20 h 30

M. Jean-Luc Boussard indique que le bureau communautaire du 18 juin survient en même temps qu'une cérémonie organisée par la commune de Barneville-Carteret et souhaite que celui-ci soit déplacé.

M. le Président informe l'assemblée qu'une journée « découverte du territoire » sera organisée le samedi 24 mai prochain. Une invitation va être expédiée à l'ensemble des délégués titulaires et suppléants.

M. le Président demande aux délégués possédant une adresse internet s'ils consentent à recevoir les documents par courriel.

La séance est levée à 22 heures